

N/REF : 9/06/2026 16H22 C:003808 I:14401
V/REF : AC/C48449
V/Email reçu le Mardi 09/06/2026 à 16H22

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. DMT
IMMEUBLE : DEMETER - DMT
1-13/12-22, RUE PASTEUR
56400 PLUNERET

Rennes, le 18 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-001

LOCALISATION : 16 RUE PASTEUR - MME QUENON FABRIENNE 06 71 39 51 83 / 02 97 14 10 25
LOGEMENT N° 114987, PORTE N°16, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MOTIF : LA LOCATAIRE INDIQUE UN MANQUE DE PRESSION DANS SON LOGEMENT

Donneur d'ordre : Mme A LE HELLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : MANQUE DE PRESSION DANS LE LOGEMENT
REGLAGE DU REDUCTEUR DE PRESSION SOUS LA CHAUDIERE DANS LA CUISINE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

OBSERVATIONS : LE COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 12/06/26 A 16H32 ALEHELLO@AIGUILLON.COM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL011-Ff	Diagnost.manque pression	1	113,21
				113,21
		TOTAL H.T.		113,21
		T.V.A. a 10,00%		11,32
		TOTAL T.T.C.En EURO		124,53

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.